

AVIS PUBLIC

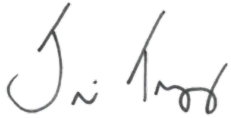
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 14 juin 2022, a adopté les règlements suivants :

- *Règlement n° 452-22 (RM-330) concernant la circulation et le stationnement*
- *Règlement n° 453-22 (RM-460) concernant la paix, l'ordre et les nuisances*

Ces règlements sont actuellement déposés à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au greffe@ville.dunham.qc.ca ou par téléphone au 450 295-2418.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

FAIT À DUNHAM, CE 28 JUIN 2022.



**Jessica Tanguay,
Greffière**
